



Mot de la Mairesse

Mme Sylvie Fortin Graham
Mairesse de Saint-Agapit

En cette période de rentrée scolaire pour les enfants et de retour au boulot pour les grands, je vous souhaite d'avoir vécu des vacances reposantes et plaisantes qui aident à refaire votre plein d'énergie.

Pour la municipalité, c'est une grosse " rentrée " également cet automne, car nous amorçons une étape importante dans la gouvernance de Saint-Agapit.

D'abord, au niveau de la politique familiale, le comité de la famille mis sur pied au printemps dernier poursuit ses travaux. Jusqu'à Noël, nous aborderons la phase de consultation de la population. Les Aîné(e)s seront invités à nous rejoindre lors d'une soirée spéciale consacrée uniquement à l'examen des besoins et des services auprès de nos aînés. Et ensuite, c'est toute la population qui sera appelée à donner son

opinion sur une foule de sujets à examiner en regard de notre vie collective.

Cette fin d'année 2014 est également importante parce que nous débutons



Les amateurs de pétanque s'absorbant dans leur jeu durant une belle soirée d'été

une nouvelle planification stratégique pour les 5 années à venir. Une planification stratégique est un instrument de travail essentiel pour acquérir une vision d'ensemble de notre municipalité, des objectifs de gouvernance et un plan d'action à la hauteur de nos moyens. Nous nous inspirerons des commentaires et réflexions exprimés par nos concitoyens durant tout le processus d'élaboration du plan de développement stratégique de la municipalité.

J'aimerais faire un rappel sur la sécurité routière en ce début d'année scolaire, car il faut toujours redoubler de prudence en septembre, quand nos petits retournent à l'école.

Ils ne font pas toujours attention à la circulation et ils peuvent traverser étourdiement en courant dans les rues, sans se soucier du trafic, sur un coup de

tête. Ils n'ont pas encore appris la prudence et nous devons anticiper leurs erreurs.

Jamais il ne faut perdre de vue nos jeunes piétons quand on les croise en automobile.

Avec les ados aussi, il faut être prudents et tolérants. Il leur arrive de vouloir défier les dangers de la route ou narguer les conducteurs. Ils utilisent les planches à roulettes avec une certaine témérité, parfois.



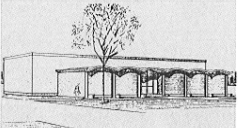



À l'approche d'un autobus scolaire, il faut respecter les lumières clignotantes et ne jamais dépasser un autobus en arrêt. C'est une zone dangereuse où les enfants se dépêchent de monter ou de descendre de l'autobus sans vraiment regarder. Restons prudents.

Je tiens à remercier chaleureusement madame Armande Montminy et monsieur Oneil Rousseau pour le don très apprécié à la municipalité de leurs archives personnelles des Fêtes

du Centenaire de Saint-Agapit. Ce sont des documents d'une grande valeur historique. Sur cette page se trouve le programme numérisé des événements tenus en 1967, pour vous donner un avant-goût du 150^e à venir.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Enfin, un dernier sujet très important dont je voudrais vous entretenir et que beaucoup de gens ont à cœur comme moi : les fêtes à venir du 150^e Anniversaire de fondation de Saint-Agapit. Une première rencontre de planification se tiendra en octobre et il est encore temps de vous joindre en remplissant le feuillet de participation dans le bas de cette page, ou en rejoignant la réception de la municipalité pour donner vos coordonnées à reception@st-agapit.qc.ca

1867	PROGRAMME — SOUVENIR	1967
 <p><i>OUVERTURE DES FÊTES</i></p> <p>24 juin</p> <p>2.30 P.M. Lancement officiel de l'album souvenir.</p> <p>8.30 P.M. Couronnement de la Reine du centenaire.</p> <p>25 juin</p> <p>3.00 P.M. Arrivée du Cardinal Roy.</p> <p>5.00 P.M. Messe concélébrée par Son Eminence.</p> <p>7.00 P.M. Banquet au Centre Culturel.</p> <p>Invités d'Honneur.</p> <p>Son Eminence Le Cardinal Maurice ROY.</p> <p>Le Lieutenant Gouverneur Son Excellence Hugues LAPOINTE</p> <p>Hon. Lester B. PEARSON</p> <p>Hon. Daniel JOHNSON</p> 	 <p><i>ACTIVITÉS RELIGIEUSES</i></p> <p>26 juin</p> <p>10.00 A.M. Messe des défunts.</p> <p>12.00 P.M. Dîner libre.</p> <p>5.00 P.M. Messe concélébrée.</p> <p>6.00 P.M. Banquet des Religieux et Religieuses de la paroisse, Ecole Ste-Thérèse.</p> <p>8.30 P.M. Soirée d'amateurs au Centre Culturel.</p>  <p><i>ACTIVITÉS DES JEUNES</i></p> <p>27 juin</p> <p>10.00 A.M. Parade.</p> <p>11.00 A.M. Messe en plein air.</p> <p>12.00 P.M. Dîner sur le terrain.</p> <p>2.00 P.M. Olympiades.</p> <p>6.00 P.M. Souper sur le terrain.</p> <p>8.00 P.M. Remise des trophées.</p> <p>10.00 P.M. Feu de camp.</p> <p><i>JOURNÉE DES ANCIENS</i></p> <p>28 juin</p> <p>8.30 P.M. Récital par la Chorale de St-Apollinaire.</p>	 <p><i>ACTIVITÉS MUNICIPALES</i></p> <p>29 juin</p> <p>4.00 P.M. Ouverture et bénédiction du Centre Culturel.</p> <p>5.00 P.M. Cocktail offert par la Municipalité St-Agapitville.</p> <p>8.30 P.M. Dévoilement plaque commémorative.</p> <p>9.00 P.M. Concert par les Voltigeurs de Québec. Sur le terrain de l'O.T.J.</p> <p><i>ACTIVITÉS PAROISSIALES</i></p> <p>30 juin</p> <p>5.00 P.M. Souper paroissial en plein air.</p> <p>8.00 P.M. Danse dans les rues.</p>  <p>1 juillet</p> <p>7.30 P.M. Parade chars allégoriques.</p> <p>9.30 P.M. Danse dans les rues.</p> <p>2 juillet</p> <p>2.00 P.M. Parade chars allégoriques.</p> <p>8.00 P.M. Attractions spéciales.</p> <p>11.00 P.M. Feux d'artifices.</p>



Vers 2017

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____ Courriel _____

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Livre du 150 ^e | <input type="checkbox"/> Circuit patrimonial |
| <input type="checkbox"/> Rassemblement des familles | <input type="checkbox"/> Cérémonies |
| <input type="checkbox"/> Exposition de photos | <input type="checkbox"/> Comité organisateur |
| <input type="checkbox"/> Financement | <input type="checkbox"/> Spectacles |
| <input type="checkbox"/> Marqueurs historiques | <input type="checkbox"/> Autres _____ |
| <input type="checkbox"/> Rallye historique géocoaching | |



UNE INVITATION SPÉCIALE À TOUS LES 50 ANS ET +

Le comité de la Famille de Saint-Agapit a pour mission d'aider notre communauté à devenir une municipalité amie des Aîné(e)s, MADA. Pour parvenir à cet objectif, le comité a confié à trois de ses membres, soussignés, le soin de préparer une consultation auprès de nos aîné(e)s, pour être en mesure de déterminer comment améliorer leurs conditions de vie dans tous les domaines, incluant le social, l'économique et le communautaire.

Un questionnaire a donc été préparé afin de connaître vos suggestions et vos idées. Il sera mis à votre disposition et vous pourrez nous aider à remplir notre mission MADA.

Une rencontre se tiendra le 23 octobre prochain, à 19h00, au Complexe des Seigneuries.

Nous vous attendons en grand nombre pour échanger avec nous sur les besoins des Aîné(e)s de Saint-Agapit. Pour assister à cette rencontre, veuillez confirmer votre présence à Gilles Gosselin (418) 888-4606, Ronaldo Asselin (418) 888-4092, ou Micheline Rodrigue (418) 401-0722

MERCI !

Responsables des aîné(e)s MADA

Micheline - Gilles - Ronaldo

**Retour sur le
Grand tournoi de
balle des rues
2014**

Le tournoi a eu lieu les 20, 21 et 22 juillet dernier et l'équipe finaliste était celle de la rue du Centenaire / rue Croteau. Un gros merci à tous les partenaires de l'événement, à tous les spectateurs et à tous les participants.



Remise du trophée au capitaine de l'équipe gagnante, Francis Brisson, par le directeur des Loisirs de la municipalité, Patrice Boucher

L'équipe gagnante est celle du Rang Ste-Marie, du Rang des Pointes, de la route 116 ouest et de la rue Centrale



La culture entrepreneuriale chez-nous

Présenté par Yves Gingras
Conseiller municipal



Multi-Services Roy (MSR) est une Entreprise de Saint-Agapit située au 196, Route 116 Est, qui opère principalement dans l'Industrie du Transport. Fondée en 2009 par Kathleen Boutin et Vincent Roy, MSR a toujours eu comme objectif d'offrir l'expertise de ses actionnaires et part-



naires d'affaires dans différents domaines.

En septembre 2011, l'acquisition du Garage de M. André Fortier semblait des plus nécessaires pour réaliser cet objectif. En y apportant des modifications majeures durant plus de deux ans, ce bâtiment pouvait donc répondre aux nouveaux besoins. En octobre 2013, l'achat de l'équipement d'une entreprise de transformation de métal à Montréal complétait l'ensemble des machines-outils acquises antérieurement, et permettait la réalisation des objectifs. Le déménagement de l'outillage et l'installation eurent lieu durant l'hiver 2013-2014.

Ainsi, la nouvelle division Fabrication était créée et offrait, entre autres, la découpe numérique, la transformation et l'assemblage de produits métalliques de tous genres et un volet commercial, tel que réservoir à sandblast, montant d'escalier industriel, découpe de pièces en série, etc. MSR dispose aussi d'une autre division Fa-

abrication qui offre des produits résidentiels, tels que portes de jardin, tonnelles, décorations d'écurie ou ranch du style cowboy, etc. Même un ajout personnalisé sur une moto est possible..... Les nouveaux défis sont des plus stimulants pour nous. Que ce soit pour une idée de décoration résidentielle ou un grand projet industriel, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Il nous fera plaisir discuter avec vous.



abrication qui offre des produits résidentiels, tels que portes de jardin, tonnelles, décorations d'écurie ou ranch du style cowboy, etc. Même un ajout personnalisé sur une moto est possible..... Les nouveaux défis sont des plus stimulants pour nous. Que ce soit pour une idée de décoration résidentielle ou un grand projet industriel, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Il nous fera plaisir discuter avec vous.

Kathleen & Vincent

Multi-Services Roy Inc. 418-933-2958

www.msroy.ca

Pour travailler en sécurité près d'un pipeline, il faut **planifier vos travaux**

Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines.

Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures. Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinrière et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.

Comité des pipelines

Travailler en collaboration

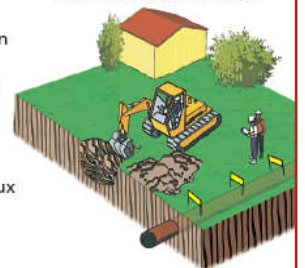
Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes suivantes :

- 1 Obtenir du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification de vos travaux.
Energie Valero Inc. : 1 877 323-0363
- 2 Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début de vos travaux.
Info excavation www.info-ex.com
ou 1 800 663-9228
- 3 Communiquer avec la compagnie pipelinrière qui a autorisé vos travaux, trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.

Si vous envisagez de faire les travaux suivants, contacter la compagnie de pipeline

- Clôture
- Cabanon
- Piscine
- Aménagement paysager
- Garage
- Agrandissement
- Nouvelle construction
- Nettoyage de fossé
- Système de drainage
- Travaux agricoles
- Nivellement
- Système d'irrigation
- Installation de poteaux
- Etc.

Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation.





Visites de prévention

Schéma de couverture de risque - Année 2014

Cet automne, les visites de prévention pour la vérification des détecteurs de fumée seront effectuées entre les mois de septembre et décembre. Les résidences visitées seront situées sur la Route 116 O., dans le Haut de la Paroisse et sur la route des Pointes. Les visites de prévention dans les résidences visent à vérifier l'installation des avertisseurs de fumée. **Les exploitations agricoles feront aussi l'objet d'une visite des pompiers.** Pour toute information, communiquez avec le service des incendies, au numéro 418.888.3891.



Toutes les résidences de la municipalité de Saint-Agapit ont maintenant fait l'objet d'au moins une visite et nous vous remercions pour votre courtoisie.

Après avoir effectué des centaines de visites, les pompiers ont parfois constaté que bon nombre de résidences n'étaient pas conformes. En conséquence, ils ont dû effectuer une deuxième visite, et en certains endroits, ils ont dû se rendre 4 fois. Chaque visite représente un coût supplémentaire supporté par les contribuables. S. V. P. Vérifiez d'avance vos piles et vos avertisseurs.

ATTENTION—RAMONAGE ANNUEL

Les personnes utilisant régulièrement un poêle à bois doivent faire ramoner leur cheminée au moins une fois par année. C'est encore plus **IMPORTANT** dans le cas de poêles à combustion lente qui accumulent le créosote sur les parois de la cheminée. Une accumulation de plus de 3mm de créosote au niveau des parois du tuyau de cheminée constitue un risque potentiel d'incendie.



L'horaire de la bibliothèque (située à l'École secondaire Beaurivage) est de 18h00 à 20h30, les mardis et jeudis.

L'abonnement est gratuit pour les résidents de Saint-Agapit, mais vous devez vous inscrire pour obtenir une carte de membre.

La période de prêt est de 21 jours et l'abonné peut emprunter 3 livres à la fois.

**La bibliothèque contient de plus en plus de livres pour les jeunes enfants.
Allez-y en famille !!!**



Activités à ne pas manquer !



La randonnée
Lotbinière à vélo

14 septembre 2014

Inscrivez-vous maintenant
(t-shirt inclus jusqu'au 31 août!)



à l'école secondaire
Beaurivage

- La Familiale** : distance de 20 km à une vitesse de 12 km/h
- La Populaire**: distance de 43 km à une vitesse de 18 km/h
- La Balade**: distance de 62 km à une vitesse de 24 km/h
- La Sportive**: distance de 81 km à une vitesse de 27 km/h
- L'Express**: distance de 106 km à une vitesse de 30 km/h

Tarif: 12 ans et moins.....Gratuit
 13-17 ans10 \$
 Adulte.....30 \$
 Famille (2 parents et 2 enfants)...30 \$

Cette randonnée s'adresse à tous les amateurs de vélo et vise à faire découvrir les magnifiques paysages de la MRC. Différents parcours sont offerts afin de satisfaire tous les niveaux de cyclistes.



PARCOURZ
UN LITTORAL
**GOURMAND
ET CRÉATIF!**

**FOIRE GOURMANDE
ET CULTURELLE**

ADMIREZ LES DIVERSES CRÉATIONS
DES ARTISTES ET ARTISANS DE
LOTBINIÈRE QUI EXCELLENT EN
CRÉATION DE BIJOUX, DE LIVRES
POUR ENFANTS ET D'ARTISANAT.

LIEU : COMPLEXE DES SEIGNEURIES
(1080, AVENUE BERGERON, SAINT-AGAPIT)
HEURE : 9 H À 16 H 30

AU PROGRAMME :
dégustations gratuites, vente de produits
agroalimentaires et d'artisanat, démonstrations
culinaires, prestations de danse
et de musique, animation et jeux pour les
enfants, etc.

SUR PLACE :
procurez-vous des produits frais de la
boulangerie, des chocolats et confiseries
et des produits transformés de canard,
chevreau, pommes et autres.
APPORTEZ VOTRE GLACIÈRE!

LISTE COMPLÈTE DES EXPOSANTS : tourismelotbiniere.com



PRÈS D'UNE TRENTAINE D'EXPOSANTS SERONT SUR PLACE AFIN DE VOUS DÉMONSTRER LEUR SAVOIR-FAIRE.

LES BALLADES D'AUTOMNE EN LOTBINIÈRE

13 et 14 septembre 2014 à Saint-Agapit



Hockey libre et Patinage libre

Au Centre Sportif G.H. Vermette

Gratuit, chaque semaine
À compter du 15 septembre 2014

Patinage libre : Lundi 19:00
Vendredi 14:00

Hockey libre : Jeudi 16:00
Vendredi 15:00

Durant les congés scolaires, patinage libre et hockey libre tous les jours

Patinage libre des Retraités : Jeudi 14:00

Info Programmation : 418 888-4298
Location de glace : 418 888-4053

Prenez note que les heures peuvent parfois varier sans préavis

Une Ligue Sénior 55 ans +

Avis aux intéressés...

Le Service des loisirs de Saint-Agapit souhaite organiser une ligue pour les hockeyeurs âgés de 55 ans et plus. Cette activité se déroulerait tous les lundis après-midi de 13h30 à 15h, et ce, du 20 octobre 2014 au 23 mars 2015 (pour une durée de 20 semaines). Cependant, un minimum de 20 inscriptions, dont deux gardiens de but, est nécessaire pour que l'activité ait lieu.

Coût : 225 \$ par joueur

Inscription : Bureau de l'aréna, au deuxième étage, ou par téléphone au 418-888-4053/418-888-3434

Date limite d'inscription : 10 octobre

Pour informations

418-888-4053/418-888-3434

***Note :** Tous les joueurs seront contactés à la fin de la période d'inscriptions **SEULEMENT** si l'activité a lieu. Le paiement de l'activité sera alors exigé.

Junior AA Le Model

Amateurs de hockey...

Pour la saison 2014-2015, Le Model Junior AA est votre meilleure occasion de venir assister, en famille, à une partie de haut niveau, et ce, à bas prix! Les parties locales se déroulent habituellement le vendredi soir au Centre sportif G.H. Vermette. **Les matchs débiteront à 20h40. La saison régulière débute le 26 septembre.**

C'est votre équipe !

On vous attend en grand nombre !

Horaire des matchs hors-concours:

- 12 septembre : Husky Chaudière-ouest vs Le Model
- 13 septembre: Beaucerons de Ste-Marie vs Le Model

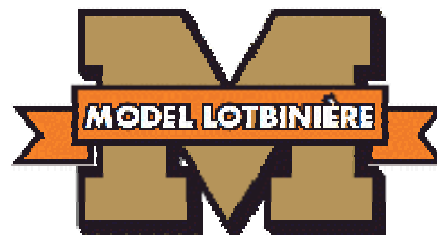
Tarifs d'entrée:

- Adulte: 5\$
- Adolescents (15 à 17 ans): 2\$
- Enfants (14 ans et moins): Gratuit

Infos : Programmation aréna: 418-888-4298

Site internet ligue Junior AA Beauce-Bellechasse:

www.junioraa.net





Express
vers Sainte-Foy

Amélioration du service Nouveaux ARRÊTS dans 6 municipalités de la MRC

+ Du lundi au vendredi, navette aller-retour offerte entre 6 municipalités et les abribus d'Express vers Sainte-Foy

D'Issoudun, Ste-Croix, St-Édouard, St-Flavien, navette par Express Taxi vers l'abribus de Laurier-Station pour le départ de 6h15 et le retour de 17h20

De St-Antoine-de-Tilly et St-Agapit, navette par Express Taxi vers l'abribus de St-Apollinaire pour le départ de 6h25 et le retour de 17h10

INSCRIPTION ET RÉSERVATION OBLIGATOIRES

Frais de 5 \$ pour l'inscription et réservation, au plus tard, avant 12 h la veille du déplacement au 418 881-3884, poste 101.

Tarifs : mensuel, 25\$; passage simple à 1\$ (monnaie exacte)

Points de vente

Proxim Kirouac et Lavoie, 130, boul. Laurier, Laurier-Station
Jean Coutu, 144, Principale, Saint-Apollinaire

PROGRAMME

ACCÈS-LOISIRS

LOTBINIÈRE



Vous demeurez dans la MRC de Lotbinière ?

Vous êtes en situation de faible revenu ?

Le programme accès-loisirs vous permet de participer à un loisir GRATUITEMENT peu importe votre âge.

INSCRIPTIONS de 13h30 à 18h30

Automne Jeudi le 11 septembre 2014

Hiver Jeudi le 8 janvier 2015

Printemps Jeudi le 2 avril 2015

POINTS DE SERVICES

Centre-Femmes de Lotbinière
139, rue Principale, St-Flavien
(418) 728-4402

Maison de la famille de Lotbinière
81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire
(418) 881-3486

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurez dans la MRC de Lotbinière
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil indiqué dans le tableau
- Fournir une preuve de revenu lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.)

Tableau du seuil de faible revenu	
1 personne	23 647 \$
2 personnes	29 440 \$
3 personnes	36 193 \$
4 personnes	43 942 \$
5 personnes	49 839 \$
6 personnes	56 209 \$
7 personnes	62 581 \$

Selon Statistiques Canada 2012

«Le programme accès-loisirs me permet d'avoir une activité gratuite où je peux prendre du temps pour moi, pour ma santé, ça me donne de l'énergie!»

N.B.: La disponibilité des activités offertes dépend des places restées vacantes ou réservées par les organismes de loisirs. Programme de mobilisation des partenaires locaux de Lotbinière en collaboration avec Accès-Loisirs Québec : www.accesloisirsquebec.org

MON CHIEN ET MES RESPONSABILITÉS

Votre chien, c'est votre fidèle compagnon, toujours prêt à jouer avec vous ou avec les enfants ou encore à faire une promenade. À titre de propriétaire d'un chien vous devez adopter un comportement responsable à l'endroit de votre animal de compagnie. Vous devez également faire preuve de bon sens et de civilité envers la communauté dans laquelle vous vivez.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de ramasser les déjections que votre chien laisse derrière lui lors de ses promenades quotidiennes. En posant ce geste vous contribuez à garder les trottoirs, les parcs et les espaces verts plus propres. Vous protégez les enfants qui s'amuse dans ces lieux publics contre une possible infection bactérienne et vous contribuez à préserver la qualité de l'eau car les déjections canines laissées sur place sont entraînées vers les cours d'eau lors de fortes pluies.

Il est également de votre responsabilité de vous assurer que votre fidèle compagnon ne puisse errer librement sur les propriétés voisines et devenir une source de nuisance en raison de ses aboiements ou de ses hurlements fréquents. Nous demandons votre collaboration pour respecter l'interdiction en vigueur sur le territoire de la municipalité de garder des chiens de race Pitt Bull ou tout chien issu d'un croisement avec cette race.

À titre de propriétaire de chien vous pouvez contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de votre municipalité en faisant preuve de respect pour votre environnement et les gens qui y vivent. Nous comptons sur votre collaboration.



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION



Aux personnes intéressées par 3 (trois) projets de règlement : a) N° 387-06-14 visant à prévoir des normes d'implantation pour un SPA dans le cas des habitations en rangée et des habitations jumelées ; b) N° 386-06-14 visant à intégrer les dispositions du règlement 245-2013 de la MRC de Lotbinière relatives à la foresterie et au déboisement en terre privée; c) No 389-09-14 modifiant le *Règlement de zonage no 251-11-07* de la municipalité de Saint-Agapit, afin de modifier certaines dispositions concernant les constructions complémentaires le tout modifiant le règlement de zonage numéro 251-11-07 ;

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 2 juin 2014 le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

PROJET DE RÈGLEMENT N° 387-06-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 251-11-07 AFIN DE PRÉVOIR DES NORMES D'IMPLANTATION POUR UN SPA DANS LE CAS DES HABITATIONS EN RANGÉE ET DES HABITATIONS JUMELÉES

PROJET DE RÈGLEMENT N° 386-06-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 251-11-07 AFIN D'INTÉGRER LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT 245-2013 DE LA MRC DE LOTBINIÈRE RELATIVES À LA FORESTERIE ET AU DÉBOISEMENT EN TERRE PRIVÉE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 octobre 2014, à 19 h 30, au bureau municipal au 1080, avenue Bergeron à Saint-Agapit. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1080, avenue Bergeron aux heures normales de bureau.

Les dispositions du projet de règlement No 387-06-14 concernent toutes les zones de la municipalité. Les dispositions du projet de règlement No. 386-06-14 concernent plusieurs zones de la municipalité. L'illustration des zones spécifiquement touchées par ces dispositions peut être consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Lors d'une séance fixée au 2 septembre 2014 le conseil adoptera le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT N° 389-09-14 modifiant le Règlement de zonage 254-07-11 de la municipalité de Saint-Agapit afin de modifier certaines dispositions concernant les constructions complémentaires.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 octobre 2014, à 19 h 30, au bureau municipal au 1080, avenue Bergeron à Saint-Agapit. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1080, avenue Bergeron aux heures normales de bureau.

Les dispositions de ce projet de règlement concernent toutes les zones localisées sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit. L'illustration des zones spécifiquement touchées par chacune des dispositions peut être consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.